

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 14-15 (1863-1864)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Quelques mots  
**Autor:** Reymond, S.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-784351>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 06.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

que quant aux avantages obtenus par le mélange à d'autres essences.

Dans bien des cas, la plantation en mélange permet encore d'élever des arbres précieux dans les localités où ils ne pourraient plus croître seuls. Ainsi sur les terrains sablonneux, où le quartz prédomine et sur lesquels la bruyère a élu domicile, les essences, comme le hêtre, qui réclament un sol plus actif, ne peuvent plus prospérer que lorsqu'on les mélange aux pins et aux mélèzes. On a suivi ce procédé sur une grande échelle, pour conserver le hêtre dans le domaine des grès, particulièrement sur le Spessart.

(*A suivre.*)

---

### QUELQUES MOTS

sur la marche à suivre pour obtenir sur les montagnes le plus grand capital forestier, tout en retirant le plus grand produit annuel du parcours.

Les parties du sol occupées par les forêts sont d'ordinaire et doivent sans contredit être les plus mauvaises, les plus improductives et les plus impropre pour toute autre espèce de culture, les montagnes, par exemple.

En Suisse, l'étendue de ces montagnes est telle que si elles étaient entièrement couvertes de forêts, elles produiraient du bois bien au delà de la quantité nécessaire pour servir largement à tous les besoins de la société. Mais les chaînons élevés de nos Alpes et de notre Jura ont un produit accessoire, le parcours, qui a bien son mérite et est une source de richesse pour toutes les contrées alpines. C'est en vue du pâturage que les forêts ont été détruites autrefois. Le sol ne pouvant (en apparence du moins) produire simultanément du bois et de l'herbe, les forêts ont été reculées, détruites même entièrement dans bien des contrées, pour faire place aux troupeaux de vaches et de chèvres.

A l'époque de la colonisation de nos hautes vallées, elles (les forêts) occupaient exclusivement le terrain de nos montagnes. Elles étaient le plus grand obstacle à l'établissement des premiers habitants ; il fallait les faire disparaître par le fer et le feu pour

procurer des pâtrages et des prairies destinés à fournir la pâture nécessaire à quelques vaches, nourricières de la colonie naissante. Le travail le plus rude et le plus rebutant pour ces hardis et intrépides défricheurs était la destruction de ces antiques futaies. Aussi ces bonnes gens ne manqueraient pas sans doute de faire une singulière grimace s'ils voyaient leurs descendants s'évertuer à planter des sapins dans les mêmes lieux où ils ont pris tant de peine pour s'en débarrasser.

De là vient peut-être ce préjugé qui malgré les progrès de l'instruction semble encore inné chez les montagnards, et leur fait considérer les forêts comme nuisibles et le terrain qu'on leur enlève comme autant de pris sur l'ennemi ; c'est là sans doute qu'a pris naissance l'espèce de haine héréditaire que les fruitiers et vachers ont en général contre les futaies. Il faut du reste reconnaître que même dans l'état actuel des choses un particulier préférera toujours le rapport immédiat et annuel d'un pâturage, à celui éloigné d'une jeune forêt.

Mais si les anciens montagnards ont eu raison de diminuer l'étendue du domaine forestier, leurs descendants ont eu tort de ne pas s'arrêter dans de sages limites ; ils ont sauté de l'autre côté de la selle et n'ont pas assez compris que dans leur intérêt même une portion de la superficie de leurs montagnes devait rester boisée. Ils ont ignoré et ignorent encore que pour le bien climatérique d'une contrée, pour conserver un équilibre convenable dans la température, éviter à la fois les froids rigoureux et les chaleurs trop intenses, il faut qu'une portion du sol soit couverte de futaies.

Aujourd'hui l'état des choses a changé sans doute ; on envisage l'économie forestière comme une question sociale et on la regarde d'un point de vue plus élevé ; les efforts incessants des forestiers, la police et les lois des gouvernements ont empêché la destruction totale des forêts, mais les préjugés des amateurs de parcours sont loin d'avoir disparu.

Les fromages aussi bien que les bois ont pris une grande importance ; tous les deux s'exploitent et s'exportent sur une grande échelle. Aussi les vachers voudraient voir tout en parcours et envisagent les forestiers comme des gens qui gênent leur industrie

et veulent tout mettre en forêt. On ne verra tomber cette antipathie que quand on aura fait comprendre aux premiers que les deux produits peuvent s'exploiter simultanément et ne se gênent en rien, pourvu que l'on sache les répartir d'une manière rationnelle.

Voyons dans le Jura, par exemple : si le produit du bois a diminué, ce n'est pas le sol boisé qui fait défaut ; si l'on veut appeler forêts toutes les localités occupées par le bois, leur étendue est beaucoup trop grande ; elles portent un grand préjudice au parcours sans compensation équivalente. On peut dire qu'on a trop de terrain boisé et pas assez de forêts.

Sur tous les pâturages, malgré les pieds et la dent du bétail, il échappe assez de jeunes sapins pour former non une forêt mais de ces demi-boisés qui occupent souvent de grandes étendues. Ces arbres, trop espacés pour former un massif, sont néanmoins assez rapprochés pour occuper exclusivement le sol par leurs branches étalées et détruire le parcours. Or cet état de choses est fort regrettable, il porte un grand préjudice aux propriétaires d'abord et à toute la société en général. Pour s'en convaincre il n'y a qu'à faire un raisonnement bien simple.

Prenons par exemple une montagne de 600 arpents entièrement pâturée et ne possédant pas d'anciennes forêts. En laissant agir la nature, en ne semant et n'arrachant aucun plant, on verra bientôt paraître par-ci par-là quelques sapins épars. Au bout de quelques années ils seront en assez grand nombre, malgré le parcours, pour que toute la montagne présente l'aspect ci-dessus indiqué d'une demi-forêt. Il en résultera une diminution énorme dans le parcours sans autre compensation que des arbres étalés, branchus et abrutis.

Admettons maintenant et par hypothèse que le propriétaire de cette montagne ait dès l'origine arraché tous les jeunes sapins sur une partie de son pâturage, sur 400 arpents, par exemple, à mesure qu'ils atteignaient 5 à 6 pouces de hauteur, et les ait employés à compléter le boisé sur les 200 arpents restants. Il arriverait à avoir le même nombre de plants sur une étendue deux fois plus petite. Or les résultats de ce système sont considérables. Ce propriétaire aurait d'abord joui sans interruption du parcours ; d'un

autre côté ses bois serrés en massifs formeraient de véritables forêts, présenteraient toutes les qualités désirables et auraient une valeur intrinsèque beaucoup plus grande. Bien plus, sur tous les pâturages il y a des parties meilleures pour le parcours les unes que les autres ; en groupant les bois dans les localités éloignées et rocallieuses, contre les pentes rapides, d'un accès difficile pour les vaches, on ne diminuerait souvent en rien l'étendue réelle du parcours et on obtiendrait à côté un beau capital forestier. Au contraire, le reste de la propriété profiterait de l'influence heureuse que les forêts exercent sur les lieux environnants. Il est de fait sans doute que le meilleur parcours a lieu dans les endroits découverts et que l'herbe la plus succulente croît dans les endroits débarrassés de bois, mais il n'en faut pas conclure que l'absence de forêts sur une montagne soit avantageuse à ce dernier produit ; bien au contraire. Le propriétaire qui laisse son pâturage se couvrir d'arbres épars fait une faute ; mais celui qui sans discernement fait coupe rase de ses bois en vue d'améliorer son parcours en commet une plus grande encore.

Il résulte des raisonnements qui précèdent qu'il y a avantage sous tous les rapports à grouper les forêts sur les montagnes, et à les séparer d'une manière tranchée du parcours. En mettant en pratique ce système, on arriverait à concilier des intérêts opposés en apparence et à satisfaire à la fois aux exigences du forestier et à celles du vacher. La réalisation d'un pareil état de choses est beaucoup plus pratique qu'il ne le semble en apparence ; l'état de nos pâturages est tel qu'en peu de temps, avec du tact, du bon vouloir et de la persévérance, on approcherait bien du but indiqué par ces lignes. Quelques années d'un aménagement bien entendu suffiraient pour que nos belles montagnes revêtissent de nouveau leur antique parure, pour voir leurs crêtes nues et leurs pentes abruptes se couvrir de futaies, tout en laissant une belle place aux nombreux troupeaux qui chaque année montent de la plaine, viennent pendant quatre mois égayer nos pâturages, redonner le mouvement et la vie à nos vastes solitudes.

Ce groupement des bois d'une montagne diminuerait beaucoup les conséquences fâcheuses du parcours. Les vaches feront toujours beaucoup moins de mal dans un massif qu'aux arbres disséminés dans les prairies.

On aime en général à conserver dans les environs des chalets et au milieu des pâturegnes des arbres isolés vieux et branchus (assotes) pour servir d'abri au bétail. Je ne conteste pas une partie de leur utilité, mais on exagère en général leurs mérites et on en fait abus. Il peut être utile d'en laisser quelques-uns dans les grandes plaines entièrement découvertes ; mais je les enlèverais tous dans les vallons étroits (combes) et toutes les fois qu'ils sont rapprochés d'un massif. Les vaches s'y réfugient volontiers sans doute, mais si elles y sont momentanément à l'abri de la pluie, elles y sont par contre exposées à des courants d'air malfaisants pendant les nuits froides et par les gelées d'automne, elles y attrapent souvent des refroidissements et y sont plus mal couchées qu'en rase campagne. De plus, les  $\frac{3}{10}$  des nombreux accidents causés par la foudre sont provoqués par ces arbres qui ont déjà amené la perte d'une quantité prodigieuse de pièces de bétail ; ce sont autant d'inconvénients auxquels échappent ces animaux lorsqu'ils se réfugient dans des massifs. Il est bon d'ajouter que ces arbres occupent du terrain qui est perdu pour le parcours comme pour le bois.

Vallée du lac de Joux, le 8 avril 1863.

S. REYMOND, garde-chef.

---

STATISTIQUE FORESTIÈRE DU DISTRICT DE BERNE.<sup>1</sup>

Les forêts situées dans les 13 communes du district de Berne ont une superficie totale de . . . . . 18,986 arpents

Il faut en retrancher comme inexploitables . . . . . 291 "

Il reste en sol forestier productif . . . . . 18,695 arpents

Ces chiffres ont été obtenus au moyen de levés géométriques dans 10 communes, de levés géométriques et topographiques dans celles de Bumpliz et de Wohlen ; pour celle d'Oberbalm on ne disposait que des cartes topographiques et du registre d'impôt.

<sup>1</sup> On élabore maintenant une statistique forestière de tout le canton de Berne. Ce travail étant de nature à intéresser nos lecteurs, nous publions en entier les résultats qui concernent le district de Berne, et nous nous réservons de donner plus tard au moins la statistique des autres districts, qui sera établie sur le même plan.